

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-BROME**

Le 15 janvier 2018

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 15 janvier 2018, à 19h00 à la salle Buchanan du Centre Lac-Brome, au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.**

Sont présents : madame la conseillère Lucy Gagnon et messieurs les conseillers Ronald Myles, Pierre Laplante, Lee Patterson.

Sont absents : madame la conseillère Louise Morin et monsieur le conseiller David Taveroff.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, monsieur Gilbert Arel, ainsi que la directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

Sept (7) personnes assistent à la séance.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 Ouverture de la séance – Informations générales**

Sur constatation du quorum, le maire Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

**2018-01-30**

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est*

*Proposé par Ronald Myles*

*Appuyé par Pierre Laplante*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

## **2. BUDGET 2018**

### **2.1 Présentation du budget 2018**

Le maire Burcombe fait une allocution préalable à la présentation des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2018 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

Cette allocution porte sur les projets prioritaires prévus au budget 2018 et est suivie d'une présentation par la trésorière, madame Caroline Cusson, sur le détail du budget 2018 ainsi que d'une présentation sur le détail du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

2018-01-31

## 2.2 Règlement sur le budget 2018 – Adoption

### ***Règlement 2018-01 (Règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2018)***

ATTENDU QUE le maire Richard Burcombe a, lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 janvier 2018, présenté le projet de ce règlement et donné avis de motion que serait présenté pour adoption à une séance ultérieure un règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2018;

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de Ville de Lac-Brome pour l'année financière 2018 et s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leur donner;

ATTENDU QUE le budget de Ville de Lac-Brome pour l'exercice financier 2018 prévoit des revenus de 13 606 890 \$, des dépenses de fonctionnement de 12 118 530 \$, des dépenses de remboursement en capital et intérêts de 916 690 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 545 930 \$ et le remboursement du fond de roulement de 25 740 \$;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2018-01 (Règlement pourvoyant à l'adoption du budget et à l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2018)*.

**ADOPTÉ**

2018-01-32

## 2.3 Règlement sur la tarification 2018 – Adoption

### ***Règlement 2018-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2018)***

ATTENDU QUE le maire Richard Burcombe a, lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 janvier 2018, présenté le projet de ce règlement et donné avis de motion que serait présenté pour adoption à une séance ultérieure un règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2018;

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le *Règlement 2018-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2018)*.

*ADOPTÉ*

**2018-01-33**

### **3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

ATTENDU QUE la trésorière a présenté le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2018, 2019 et 2020;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2018, 2019 et 2020 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lucy Gagnon*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoyant des dépenses de 12 602 000 \$ pour l'année 2018, 7 342 000 \$ pour l'année 2019 et 4 082 000 \$ pour l'année 2020;

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du document explicatif du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

*ADOPTÉ*

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Roger Hébert: Demande des précisions concernant le montant des demandes de permis, les choix budgétaires, le programme triennal d'immobilisations et l'endettement actuel et à long terme. Demande au Conseil de réfléchir au développement de la Ville. La trésorière, le directeur général et le maire donnent les

précisions demandées. Le maire prend acte de la demande concernant le développement.

Ron Glow : Demande si les travaux sur le barrage Trestle Cove sont subventionnés et demande des précisions concernant l'endettement actuel et à long terme. Le maire, le directeur général et la trésorière donnent les précisions demandées.

Pierre Beaudoin : Demande des précisions concernant l'endettement actuel et à long terme de la Ville. La trésorière donne les précisions demandées.

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-01-34

*Il est*

*Proposé par Lee Patterson*

*Appuyé par Pierre Laplante*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)*

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.  
Il est 20h14.

**ADOPTÉ**

---

*Richard Burcombe*  
*Maire*

---

*Edwin John Sullivan, B. Sc., LL. B.*  
*Greffier*